



La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

ÉQUIPES DE FRANCE

**72^{èmes} JEUX de la FISEC à KLAGENFURT (Autriche)
Du 23 au 29 juillet 2022**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les 72^{èmes} Jeux de la FISEC (Fédération Internationale Sportive de l'Enseignement Catholique) se dérouleront cette année à KLAGENFURT du 23 au 29 juillet 2022

Site d'informations : <https://2022.ffgames.info/>

L'UGSEL y participera dans les disciplines suivantes : ATHLETISME, NATATION, VOLLEY-BALL Garçons, TENNIS de TABLE filles et Garçons, avec des jeunes **Minimes 2 (sauf athlé) né(es) en 2007 et des cadets (-tes) né(es) en 2006 et 2005**

Voyage

Un rassemblement préalable sera organisé à Compiègne du 21 au 23 Juillet.

Le départ pour KLAGENFURT s'effectuera **en avion** dans la matinée du Samedi 23 juillet.

Pré-rassemblement : du 21 au 23 juillet : COMPIEGNE – Institution Jean Paul II
Accueil des participants dans les gares parisiennes le 21/7 entre 10h et 11h.

Départ : le samedi 23 juillet, à 10h de PARIS CDG à KLAGENFURT (13h25)

Retour : le Vendredi 29 juillet : de KLAGENFURT (6h) à Paris CDG à 9h10.

Accompagnement des participants vers les gares parisiennes pour un départ le 29/7 vers 12h.

ÉQUIPEMENT

L'UGSEL fournit à chaque jeune une tenue officielle que chacun conservera à l'issue des Jeux.

FRAIS DE PARTICIPATION

Afin de participer aux frais, chaque jeune devra verser la somme de **600 € (500€ pour les JO)**, ce qui pour information correspond à 50% des frais réels engagés par l'Ugsel nationale.

Les familles peuvent solliciter une aide financière auprès des comités et territoires Ugsel, mais aussi auprès de l'association sportive de leur établissement ou encore de l'association des parents d'élèves (APEL).

Cependant, les frais de transport aller et retour, du lieu de résidence au lieu de rassemblement, seront remboursés (tarifs jeunes ou réductions en train). Tout autre moyen de transport devant être préalablement validé.

DOCUMENTS EXIGÉS

Pour les participants mineurs qui voyagent à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents, il s'agit de présenter les documents suivants :

- . (Mise à jour au 19.04.2022) Une **preuve « vacciné, guéri ou testé » (3G) est nécessaire pour entrer en Autriche** certificat numérique Covid de l'UE.
- . Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport. (Le visa n'est pas nécessaire pour l'Autriche)
- . Photocopie de la carte d'identité ou du passeport du parent signataire.
- . Formulaire Cerfa numéro 15646*01 signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parental à télécharger sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1922>
- . Pour les participants majeurs de nationalité française qui voyage en Europe, il s'agit d'une carte d'identité en cours de validité ou d'un passeport.
- . Carte européenne d'assurance maladie : en faire la demande à la CPAM. Cette carte est gratuite, par internet, connectez-vous sur votre compte ameli / rubrique « Mes demandes »,

Les jeunes qui seront sélectionnés devront avoir les papiers nécessaires le jour du départ. Dans le cas contraire, ils seront renvoyés chez eux à leurs frais

La confirmation de cette pré-sélection sera envoyée dès que le sélectionneur aura toutes les réponses, d'où la nécessité d'une réponse rapide.

ENCADREMENT

La délégation sera conduite par M. Didier CATTART, Adjoint au secrétaire général et directeur des équipes de France, de Mme Béatrice DEL FRARI et M. Geoffrey BRASSART, directeurs adjoints, et des entraîneurs suivants :

- ATHLETISME (6 filles et 6 garçons) : Thierry DEPREZ
- NATATION (6 filles et 6 garçons) : COCANDEAU Stéphane
- VOLLEY-BALL (10 Garçons) : Pierre MONCANIS
- TENNIS de TABLE (6 filles et 6 garçons): Josselin GADÉ
- 6 jeunes Officiels
- 1 Kinésithérapeute : Camille COMMEUREUC

**DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SERONT FOURNIS EN JUIN
À TOUS LES SÉLECTIONNÉS DÉFINITIFS**

Pour toute précision, veuillez contacter M. Didier CATTART au 07 88 96 89 19
et par courriel d-cattaert@ugsel.org